



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS - N°243

Objet : vote par correspondance du Bureau fédéral

Le Secrétariat général

Diffusion : Conseil d'administration, ligues régionales, membres d'honneur, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

Vote par correspondance du 27 août 2020

1/ La Vice-présidente chargée de la Diversité des Pratiques soumet au vote du Bureau fédéral la proposition de dérogation, dans le cadre du Championnat de France Interclubs, autorisant les R4 à jouer en division élite de manière transitoire et jusqu'à la levée des restrictions de circulation liées à la crise sanitaire.

Résultat du vote : 8 votants

Pour : 7 / Abstention : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

Date : 27 août 2020